

Mairie d'Ablon-sur-Seine 16, rue du Maréchal Foch - 94480 Ablon-sur-Seine

20230629_010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ABLON-SUR-SEINE

Date de convocation : 23 juin 2023 Date d'affichage : 22 juin 2023

Nombre de conseillers : en exercice /_29_/ présents /_21_/ votants /_29_/

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT-NEUF JUIN

Présents: É. GRILLON, J-B. PAUL, P. ROUYER, C. QUÉRO, C. BEUDIN, N. MONZON, M. FERNANDEZ, G. BORRELLY, J. BUISINE CORLOBÉ, D. GONÇALVES, C. MOYNIEZ, E. BIANAY-BALCOT, J. QUEIJO, S. JUGAL, V. MOREAU, D. ASSO, S. SABLITCH, S. QUINTYN, V. BAYOUT, M. SEMADENI, C. CONTAMIN

Absents représentés :

L. FORICHON procuration à C. QUÉRO P. DOUWES C. BEUDIN C. TIPHINEAUD J-B. PAUL M. GRIMONT M. FERNANDEZ P. QUÉRO N. MONZON T. BAYRAK V. MOREAU M. LEGOFF P. ROUYER M. ALOUI **G. BORRELLY**

Secrétaire de séance : Nelly MONZON est désignée, à L'UNANIMITÉ, par le Conseil municipal.

OBJET: AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU PARC DE LA GARE - LOT 2 : FOURNITURE, POSE D'ARROSAGE AUTOMATIQUE ET D'ÉCLAIRAGES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-21 et L.2131-2,

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 21 juin 2023,

VU l'avis de la Commission Ressources en date du 27 juin 2023,



Mairie d'Ablon-sur-Seine 16, rue du Maréchal Foch - 94480 Ablon-sur-Seine

20230629_010

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec la société N2B Arrosage le marché de travaux d'aménagement paysager du Parc de la Gare de la ville d'Ablon-sur-Seine - LOT 2 : Fourniture, pose d'arrosage automatique et d'éclairages, pour un montant de 44 668,94 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants en moins-value, dépourvus d'incidence financière ou générant une plus-value inférieure à 5 % du montant du marché initial.

DIT que les dépenses afférentes seront inscrites au budget communal.

PRÉCISE que la présente délibération sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Monsieur le Trésorier Principal d'Orly

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 30 juin 2023

M. le Maire d'Ablon-sur-Seine serait obligé envers Mme la Préfète de bien vouloir porter à sa connaissance s'il a l'intention de déférer la présente décision devant la juridiction compétente.

Date départ préfecture le Certification exécutoire le Date d'affichage le Conseil municipal du 29 juin 2023 Éric GRILLON Maire d'Ablon-sur-Seine